



Maine et Loire

Cité : La Direction va solliciter des financements pour des travaux de rénovation intérieure au Bâtiment D !

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

M Derrac donne raison à FO DGFIP49 !

La Direction locale reconnaît enfin la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation intérieure au bâtiment D de la Cité !

Après plusieurs demandes (orales, mails, tracts, courriers ou photos) du syndicat FO DGFIP49 et d'agents, la Direction locale a pris conscience de la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation intérieure bâtiment D de la Cité. (voir nos tracts sur notre site internet).

**Suite à l'envoi du tract complémentaire (avec photos),
la réponse du Directeur faite à FO DGFIP49 le 4 janvier 2022 :**

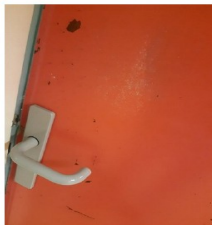
« La direction est tout à fait consciente des améliorations à apporter au bâtiment D de la cité administrative, dans le cadre de travaux à coordonner avec ceux du programme 723 (mises aux normes obligatoires) et du plan de relance. Des financements dédiés vont être sollicités à cet effet. »

AVEC FO DGFIP49, PRIORITÉ AUX AGENTS !

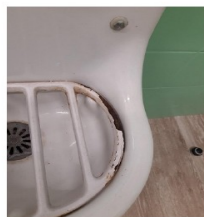
Monsieur le Directeur, FO et des agents, lors du précédent tract vous posaient l'une de ces questions. « Accepteriez-vous de travailler dans un bureau vétuste comme ceux du bâtiment D de la cité ? ».

Si la réponse s'avérait positive, pour vous habituer d'ores et déjà à votre nouvel environnement, voici un petit aperçu de vos futurs locaux (photos réalisées sans trucage le 21 décembre 2021).

Mais cette situation n'est pas irrémédiable, il vous suffit de vouloir entreprendre les travaux nécessaires de rénovation intérieure pour réellement améliorer les conditions de travail des agents.

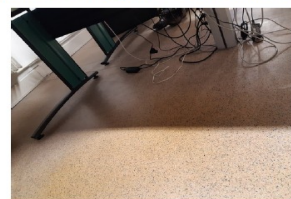


Selon vous, cette porte et ce mur ne devraient-ils pas être repeints, ce sol et ces plinthes ne devraient-ils pas être changés ?



Suite au « rafraîchissement » (sols et murs) consenti dans les toilettes, vous avez jugé que tous les sanitaires étaient en bon état (même fêlés ou rouillés) alors qu'ils n'ont pas été changés.

Pour les trous, il s'agit sans doute d'un nouveau système d'aération, plus écologique et moins cher !



Quant au reste, avec les mises aux normes **obligatoires** (programme interministériel) pour le chauffage et l'électricité, les agents peuvent-ils espérer que les interrupteurs et les thermostats défectueux soient remplacés ? La présence des fils sous/sur/à côté des bureaux sera-t-elle plus discrète ?

Avec le changement des ouvrants (plan France relance), le remplacement des vieux volets roulants abîmés est-il prévu ? Aucune précision n'est donnée dans vos interventions.

M Derrac, sans intervention positive de votre part, FO et des collègues considéreront que vous ne vous souciez guère des conditions de travail des agents du bâtiment D.

Pour rappel, nous sommes à quelques jours de l'année 2022